

Fondation Patrimonia

Charte de durabilité



Le cadre légal du placement de la fortune des institutions de prévoyance suisses ne concerne aujourd'hui que les aspects de rendement et de risque. **Patrimonia est en revanche convaincue que ses revenus, tirés de l'économie réelle, ne pourront être générés à long terme qu'en supportant une prospérité durable, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**

Patrimonia poursuit donc l'objectif de délivrer la performance financière nécessaire tout en ayant un impact environnemental et social positif. Patrimonia s'engage en particulier à atteindre la neutralité carbone en 2050 pour ses investissements en valeurs mobilières, et à réduire à zéro les émissions dues à la production de chaleur de son parc immobilier. Elle est toutefois consciente que la mise en pratique de ces engagements est complexe et que les méthodes multiples et évolutives ne font pas l'unanimité.

1. Fortune mobilière

Le Conseil de fondation est convaincu que le moyen le plus efficace de faire évoluer les comportements et maximiser son impact en matière de durabilité est d'agir en investisseur actif et responsable. Patrimonia privilégie ainsi la voie du dialogue avec les sociétés dans lesquelles elle investit, afin de les pousser au changement, plutôt que celle de leur exclusion de son univers d'investissement, qui amène à se concentrer sur des sociétés ayant déjà adopté les meilleures pratiques. **En d'autres termes, Patrimonia poursuit l'objectif de transformation de la société plutôt que celui de la transformation des portefeuilles.**

L'exercice du droit de vote, en lien avec les activités et résultats du dialogue avec les entreprises, est aussi un moyen efficace privilégié pour influencer le comportement des entreprises. Il est exercé directement par Patrimonia quand cela est possible ou par les gérants d'actifs sélectionnés dans le cas contraire.

Les approches d'actionnariat actif présentées ci-dessus sont notamment suivies pour les placements dits indicieux ou passifs, comprenant de nombreux titres. L'ensemble des risques financiers et extra-financiers relatifs aux sociétés sont gérés grâce à une grande diversification, qui permet d'éviter les mauvaises sélections de titres. A long terme, l'impact de la matérialisation de risques spécifiques, quels qu'ils soient, est ainsi minimisé.

La fortune de Patrimonia est également placée dans des portefeuilles qui intègrent des critères de durabilité plus largement dans leurs processus d'investissement, sous diverses manières. Des approches d'investissement à impact, dans des obligations vertes et des sélections de titres «best in class» sont suivies.

Dans certains cas particuliers de violation de la législation suisse ou de conventions internationales, Patrimonia suit une approche d'**exclusion systématique de l'univers d'investissement** de ces entreprises. Des critères d'exclusions plus larges sont aussi appliqués dans certains portefeuilles.

2. Fortune immobilière

Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont intégrés dans des décisions d'acquisition et la gestion des immeubles qui composent le parc immobilier de la Fondation. Les 18 critères sélectionnés par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) sont appliqués pour mesurer les améliorations apportées par les actions entreprises.

Pour ce qui est des enjeux environnementaux en particulier, Patrimonia entretient et rénove ses immeubles pour diminuer la consommation d'énergies et de ressources. Elle utilise des sources renouvelables quand cela est réalisable et s'engage à respecter les objectifs climatiques ambitieux de la Confédération et des cantons et à réduire à zéro les émissions dues à la production de chaleur de son parc immobilier à horizon 2050.

3. Transparence

La Fondation Patrimonia rend compte de ses activités, de la performance de sa fortune et des progrès réalisés en matière de durabilité de manière transparente dans des rapports réguliers accessibles sur son site internet.



Adresse de correspondance

**Fondation Patrimonia
Rue Saint-Martin 7
CH-1003 Lausanne**

Siège

**Fondation Patrimonia
Le Lumion
Rte François Peyrot 12
1218 Le Grand-Saconnex**

**T +41 58 806 0800
www.patrimonia.ch**